

Groupe de travail 3 : Contrôle de l'UE et questions sanitaires, règles en matière de protection des consommateurs

Projet d'ordre du jour

Lundi 1er décembre 2025 (09h30 – 13h00 CEST)

Zoom

Interprétation en EN, ES, FR

09h30 Mot de bienvenue du Président, Benoît Thomassen

09h35 Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (17.09.25)

09h40 Points d'action

- État d'avancement des actions de la dernière réunion - informations

09h45 Étiquetage des produits de la pêche et de l'aquaculture

- Présentation sur l'utilisation de l'appellation « bar » sur les marchés internationaux, notamment dans la commercialisation du barramundi (*Lates calcarifer*) en Asie et au Moyen-Orient, par Javier Ojeda (FEAP)
- Échange de vues

10h10 Organisation commune des marchés des produits agricoles

- Présentation de la proposition législative visant à protéger les termes liés à la viande par un représentant d'AGRI B4
- Échange de vues
- Voie à suivre

10h45 Étiquetage des aliments

- Présentation du rapport sur la transparence des produits alimentaires, en particulier le terme « naturel », par Luigi Tozzi (SAFE)
- Échange de vues

11h15 Pause

11h30 Compétitivité

- Examen d'un projet d'avis sur la simplification et la réduction de la charge administrative
- Voie à suivre

12h50 Questions diverses



12h55 Résumé des mesures de suivi

13h00 Fin de la réunion

DRAFT



Version annotée

Type	Article	Arrière-plan	But	Documents
Information	Étiquetage des produits de la pêche et de l'aquaculture	La FEAP s'est déclarée préoccupée par l'utilisation, sur les marchés internationaux, en particulier dans les pays d'Asie et du Moyen-Orient, du terme « bar » pour désigner le barramundi (<i>Lates calcarifer</i>). Selon eux, cette pratique pourrait induire les consommateurs en erreur et nuire à la réputation du bar européen (<i>Dicentrarchus labrax</i>). Par conséquent, la FEAP souhaite que la Commission encourage les autorités compétentes, les détaillants et les acteurs de l'industrie dans les pays tiers à veiller à ce que les produits de la pêche et de l'aquaculture soient clairement identifiés par leurs noms communs et scientifiques corrects.	Présentation sur l'utilisation de l'appellation « bar » sur les marchés internationaux par un représentant de la FEAP.	- Communiqué de presse
Information + Décision	Organisation commune des marchés des produits agricoles	Le 16 juillet 2025, la Commission européenne a adopté une proposition législative visant à modifier le règlement portant organisation commune des marchés dans le secteur agricole. La proposition introduit des restrictions à l'utilisation de « termes liés à la viande » (p. ex., « longe »), ce qui pourrait avoir une incidence sur le marché des produits de la pêche et de l'aquaculture. Le mandat du Parlement européen vise à inclure d'autres désignations (par exemple, « steak », « escalope », « saucisse », « hamburger ») ainsi qu'à exclure les produits à base de cellules.	Présentation de la proposition législative par le représentant d'AGRI B4.	- Proposition législative - Communiqué de presse du PE - Avis - Avis
Information	Étiquetage des aliments	En novembre 2024, SAFE a publié un rapport sur l'amélioration de la transparence dans les produits alimentaires, qui s'est particulièrement concentré sur l'utilisation du terme « naturel ». Les résultats de l'enquête ont montré qu'il existe un large éventail d'interprétations parmi les consommateurs de l'UE. Le rapport appelle à une	Présentation du rapport sur la transparence dans les produits alimentaires par le représentant de SAFE.	- Rapport

		plus grande transparence et à une plus grande clarté dans l'étiquetage des denrées alimentaires.		
Considération	Compétitivité	Dans le cadre de la boussole de compétitivité pour l'UE, la Commission européenne a identifié la simplification comme une priorité. La boussole fixe pour objectif de réduire la charge administrative d'au moins 25 % pour les entreprises et d'au moins 35 % pour les PME. Lors de la réunion du Comité exécutif du 18 septembre 2025, la DG MARE a présenté les initiatives prises pour atteindre les objectifs. Un questionnaire a été diffusé du 3 au 17 octobre 2025 afin de recueillir les retours des membres sur les initiatives.	Examen d'un projet d'avis sur la compétitivité du marché des produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE.	- Boussole - La communication - Présentation - Projet d'avis (par e-mail / Espace membres)